

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

De l'huile sur le feu

C'est ce qu'a fait le gouvernement avec son dépôt du 29 octobre dernier. Certes, il ne fallait pas s'attendre à une augmentation de 30% comme se sont voté les députés. Les policiers de la SQ ont rejeté 21%. Après avoir déposé sa première offre, un ridicule 9% sur 5 ans alors que la prévision de l'inflation faite par ce même gouvernement pour la période est de plus de 16% (les banques prévoient 18%), le gouvernement en ajoute et dépose à nouveau une offre qui mène à l'appauvrissement de ses employés. Non, mais... félicitations ! Quel beau moyen d'attirer et garder les travailleurs en pleine pénurie. Il n'y a rien pour affaiblir la détermination de tous à obtenir des conditions de travail améliorées.

Nous vivons dans quelques jours, un premier mouvement de grève de courte durée. Le 6 novembre prochain, nous serons 420 000 travailleurs de la fonction publique en grève. Cette dernière fut votée à 95%. Ce sont les membres qui ont voté, ce n'est pas la grève des leaders syndicaux. Le gouvernement Legault va devoir se réveiller. Son attitude ne fait que mettre de l'huile sur le feu...

Un plan sur la violence

Dans les derniers jours, le ministre de l'éducation annonçait un plan pour intervenir contre la violence dans les écoles. Avouons-le, c'est une nécessité d'y travailler. Nous devons saluer la volonté du ministre, mais les mesures déployées sont discutables. Encore une fois, on en ajoute sur les épaules du personnel enseignant qui devront dispenser du contenu dans le temps d'enseignement alloué pour leur programme. Déjà, il y a des règles et procédures dans nos écoles. Il faut avoir le courage de les appliquer lorsque c'est nécessaire. La santé psychologique et physique nous en sommes tous responsables.

Un peu de chaleur pour nos élèves

Encore cette année je tiens à saluer le travail de nos Tricopines. C'est plus de 800 pièces tricotées qui se retrouveront dans les écoles et centres. **Félicitations!** mais surtout **MERCI !** pour les heures de bénévolat.

Au plaisir !

Relevés de participation 2022

Les relevés de participation 2022 à tous les régimes de retraite du secteur public dont le RREGOP seront déposés graduellement dans Mon dossier de la mi-octobre à la mi-décembre 2023. Les personnes inscrites aux notifications seront avisées dès que leur relevé sera disponible et elles pourront immédiatement le consulter.

Passer au numérique, c'est simple, rapide et sécuritaire!

Mon dossier permet :

- de prendre connaissance des renseignements à son sujet les plus à jour, rapidement et en tout temps;
- de trouver toutes les informations et tous les documents personnalisés au même endroit, par exemple, les relevés de participation à un régime de retraite, les relevés de prestations, les états des dépôts et les feuillets fiscaux;
- de consulter l'estimation de la rente de retraite et de sommes payables advenant une invalidité ou au décès;
- de faire des calculs à l'aide d'outils de planification financière de la retraite;
- de présenter certaines demandes et d'y donner suite;
- de s'inscrire aux notifications afin de recevoir un avis concernant le dépôt d'un document ou le suivi d'une demande;
- d'adhérer au dépôt direct ou de modifier ses coordonnées bancaires;
- de maintenir à jour ses renseignements personnels.

Instruction annuelle 2023-2024

Nous pouvons confirmer que les modalités d'application progressive relativement aux règles d'évaluation s'appliqueront encore pour l'année scolaire en cours. Il sera donc possible, pour la 1^{re} ou la 2^e étape, de ne pas inscrire de résultats disciplinaires au bulletin lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages sera insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes. Cela s'applique aux disciplines suivantes :

- Au primaire
 - *Éthique et culture religieuse* ou *Culture et citoyenneté québécoise*
 - Anglais, langue seconde
 - Éducation physique et à la santé
 - Toutes les disciplines artistiques
- Au secondaire
 - Les matières de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire dont le nombre d'heures d'enseignement est égal ou inférieur à 100.

De plus, il sera aussi possible d'inscrire un seul commentaire sur une compétence transversale à l'étape jugée la plus appropriée.

Par ailleurs, ces modalités s'appliquent seulement si elles sont inscrites dans les normes et modalités d'évaluation déterminées dans chaque école.

Équité salariale

Mise à jour des dossiers de plaintes M2015 – CNESST

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) contacte présentement les personnes concernées afin d'effectuer une mise à jour de leurs coordonnées. Elle procède tout d'abord par courriel et, à défaut d'une réponse, elle contacte les personnes par téléphone ou par la poste.

Bien que le but de la CNESST soit seulement de mettre à jour les coordonnées, il arrive que certaines personnes ne se souviennent pas d'avoir déposé une plainte ou n'en aient qu'un vague souvenir. Dans de tels cas, il arrive que la CNESST demande à la personne de se désister de sa plainte.

Pour le moment, **il n'est pas question de se désister**. Le dossier suit son cours et aucune action n'est requise de votre part.

Assurances auto-maison

Le saviez-vous ? En tant que membre de la CSQ, vous avez droit à des tarifs préférentiels pour vos assurances auto, habitation et entreprise. Ainsi, vous pouvez protéger ce qui compte pour vous, à moindre coût.

De plus, économisez jusqu'à 650 \$ en regroupant vos assurances auto et habitation.

Chaque année, 99% des membres assurés renouvellent leurs assurances avec nous. Joignez-vous à eux et profitez :

- **De tarifs de groupe exclusifs** non offerts au grand public
- **Protections** adaptées à vos besoins
- **D'un soutien personnalisé** pour trouver les meilleures protections au meilleur prix



Obtenez une soumission dès aujourd'hui csq.lapersonnelle.com 1 888 476-8737

Bonne nouvelle ! Les membres assurés recevront une ristourne en 2023 !

Pour les assurés qui détiendront un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur entre le 2 janvier et le 31 décembre 2023, une ristourne de 30 \$ par police sera versée, soit au mois de mai, septembre ou novembre 2023, ou encore, en février 2024. La ristourne sera versée conformément au mode de paiement du client, pour chaque police d'assurance auto ou habitation admissible.



Le concours « **Ma maison à mon goût!** » par La Personnelle, l'assureur de groupe, auto et habitation, offre la chance de gagner **trois chèques de 1 000 \$ exclusivement** aux membres de la CSQ. Le dernier tirage est le 15 décembre !

[Participer au concours](#)

Élections au Conseil exécutif syndical

Je tiens à exprimer ma gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée en me désignant secrétaire-trésorière du syndicat. Je m'engage à assumer mes fonctions avec intégrité, transparence et dévouement. Encore une fois, merci pour cette opportunité et pour votre confiance. Je suis prête à relever ce défi avec enthousiasme et détermination.



Secteur des jeunes

Publication de l'horaire des épreuves ministérielles

La Direction de la Sanction des études a publié son calendrier officiel des épreuves ministérielles pour l'année scolaire 2023-2024. Ce calendrier est désormais disponible sur le site du ministère de l'Éducation : [Horaire des sessions d'épreuves ministérielles | Ministère de l'Éducation \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/education/sanction-des-etudes/epreuves-ministerielles)

Assurance collective

Des bonnes pratiques pour économiser

Dans le cadre d'une vaste réflexion sur les coûts en assurance collective, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) propose une campagne d'information ayant comme objectif d'expliquer aux membres le fonctionnement d'un régime d'assurance collective et de les sensibiliser aux bonnes pratiques de consommation qui pourraient entraîner des économies lors de l'achat de médicaments.

À long terme, ces habitudes de consommation individuelles seraient susceptibles de contribuer à stabiliser les coûts en assurances pour notre collectivité.

Un geste à la fois...On fait la différence!

Consultez les capsules vidéo ci-dessous.

[Comment comprendre une facture de médicaments](#)

[Comment économiser sur le coût des médicaments](#)

[Comment calcule-t-on une prime d'assurance collective](#)

[Et si vous achetiez vos médicaments pour trois mois](#)

Action-mobilisation

Voilà ! Le moment est arrivé !

Nous exercerons un 1^{er} mouvement de grève en Front commun le lundi 6 novembre 2023 en matinée, et ce, jusqu'à 10h30.

Il est temps de démontrer à ce gouvernement arrogant que ses offres n'amélioreront en rien nos conditions de travail.

Pour cette occasion, nous effectuerons du piquetage de 8h30 à 10 heures devant l'entrée principale de chacun des établissements du Centre de services scolaire.



Nous brandirons pancartes, bandanas et porterons le chandail aux **couleurs du Front commun** (pour les personnes qui en ont un).

N'oubliez pas vos crécelles, sifflets et autres objets bruyants !

Vous devez être en mesure de rentrer au travail à 10h30.

So So So Solidarité !

Vice-président et responsable de
l'action-mobilisation

